ATTESTATION DE PUBLICATION

Akofena n°21, Vol.5 | Soumission : 30-05-2026 | Évaluation : 31-07-2026 | Publication : 30-09-2026

LE SLAM EN MOORE OU LE COMBAT D'UNE JEUNESSE POUR UNE SOUVERAINETE DU BURKINA FASO

Tounwendé Michel SAVADOGO
Université Thomas Sankara, Burkina Faso
ORCID iD: 0009-0008-1775-2096
savamike12@gmail.com

Résumé : Le slam connait de nos jours une expansion fulgurante dans le milieu jeune. A la frontière de l'oralité et de l'écriture, ce genre oral de type nouveau se veut tout à la fois poésie, chant, art dramatique et satire. Cette étude vise à montrer que le slam en langue nationale moore[1], plus qu'un simple motif de distraction et de plaisir constitue un excellent moyen d'éveil des consciences. Postulant que le slam en moore constitue un outil d'affirmation de soi, de revendication et de dénonciation, l'étude aboutit au résultat selon lequel le slam en moore constitue un adjuvant à la quête d'une souveraineté véritable pour le Burkina Faso. Cette réflexion trouve son fondement dans la sociopoétique de Alain Montandon, qui considère les représentations sociales comme le matériau de base à la création littéraire et artistique. Le slam est appréhendé de ce fait, non plus comme une poétique du beau pour le beau. Il s'illustre plutôt comme une œuvre d'art d'inspiration sociale qui met à nu les iniquités et réclame une justice sociale pour les plus faibles. Le slam en moore intitulé "*Non loti jeune*" du burkinabè *Dabross* sert de support à l'étude.

Mots-clés : jeunesse, oralité, poésie, slam en moore, souveraineté.

SLAM IN MOORE LANGUAGE OR THE FIGHT OF THE YOUTH FOR BURKINA FASO'S SOVEREIGNTY

Abstract: Nowadays, Slam is experiencing an impressive expansion among young people. On the edge of orality and literature, this newly oral type combines poetry, song, drama art and satire. This study aims to show that the Slam in national Moore language, constitutes not only a way of entertaining and pleasure but also an excellent tool to raise people awareness. By stating that slam in Moore[2] is a mean of assertiveness, revendication and denunciation, the study results that it is an ally to achieve a real sovereignty for Burkina Faso. This thought has its basis in Alain Montandon's sociopoetics who considered the social representations to be the main element of art and literary creation. Slam is then no longer seen as poetry for the sake of beauty. It now viewed as an art of work inspired by society which reveals inequalities and claims for social justice for the weak. The Slam in Moore entitled "Non loti jeune" of the Burkinabè Dabross will serve as a support to this study.

Keywords: youth, orality, poetry, slam in Moore, sovereignty.

[1] *Moore* : langue parlée par les *Moose*, une des ethnies majoritaires du Burkina Faso.
[2] *Moore*: a language spoken by Moose, one of the major ethnics in Burkina Faso.

Introduction

Le slam est aujourd'hui une réalité incontestable. Ce qui laisse comprendre que ce concept, bien que nouveau, s'impose aux populations urbaines au point qu'elles faillent désormais composer avec lui. Ayant vite compris sa notoriété, les promoteurs de spectacles n'hésitent pas à faire recours au slam. L'art en pleine expansion a conquis les banlieues. Ce qui suscite quelques interrogations à son sujet : quel est le rôle social du slam ? Quelle est sa place dans les questions majeures d'une nation ? Comment participe-t-il de la construction de l'idéal d'un peuple ? Partant de l'hypothèse que le slam constitue une forme d'expression artistique engagée, il ressort qu'il contribue nécessairement au débat sociopolitique national par l'éveil des consciences et la mobilisation populaire. De ce point de vue, cette réflexion vise à éclairer l'opinion sur la contribution du slam en moore dans la quête d'une souveraineté véritable du Burkina Faso. L'étude se nourrit de la théorie sociopoétique de Jacques Montandon, qui considère les représentations sociales comme le matériau de base à la création littéraire et artistique. Le slam en langue nationale moore, se voudrait donc être une "scène-satire" qui dépeint avec rigueur et humour les laideurs d'une société à double vitesse : l'exploitations sans âmes des groupes impérialistes face aux populations meurtries criant leur ras-le-bol. Comme résultat, l'étude aboutit au fait que le slam en langue nationale moore revêt un caractère particulier qui est celui de l'affirmation de l'identité nationale et du rejet de la dictature néocoloniale. Pour support, le slam en moore "Non loti jeune" de l'artiste slameur burkinabè Dabross servira à l'étude.

1.Le slam

Le terme « slam » dérive de l'anglais "to slam" qui signifie claquer. Ce mot revient à décloisonner la poésie dite classique en la débarrassant de ses règles trop rigides et ennuyeuses qui constituent un frein à la création artistique. Cette vision du slam rencontre celle de Camille VORGER qui soutient qu'

> « À l'origine était le verbe to slam « claquer », dont le champ sémantique est plus vaste que la forme sonore, particulièrement incisive. Et pour cause, il s'agit aussi d'une onomatopée, l'équivalent de « CLAC » en français. Partant, le verbe est utilisé pour signifier « claquer la porte », « taper du poing sur la table », mais aussi « critiquer avec virulence », par exemple en contexte journalistique. Les acceptions argotiques (slang) du substantif sont nombreuses : c'est l'insulte blessante mais aussi le verre qu'on boit « cul sec », le coup gagnant au base-ball, le panier marqué en bondissant au basket. »
> Camille VORGER (2018)

Apparu autour des années 1980 d'un ouvrier poète du nom de Marc Smith à Chicago, le slam se présente dès lors comme une poésie de type urbain et contemporain, destiné à être dit en public sous forme de compétition. Pris dans ce sens, le slam se voudrait être un art ouvert, accessible à tous, sans contraintes majeures et réclamant très peu de moyen comme le soutient Jérôme CABOT :

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

> « Le slam désigne une pratique sociale de la littérature orale, caractérisée par quelques critères, minimaux mais déterminants. L'accès est gratuit, et la scène est ouverte, chacun peut venir y dire un texte. L'expression y est libre, sans contrainte quant au contenu, au style d'écriture ou au mode d'oralisation ; mais le temps de parole est de trois minutes maximums, afin de faciliter le partage de la parole et de ne pas lasser l'auditoire. » Jérôme CABOT (2017 : 79)

Dans cette quête de liberté de création artistique et de promotion des talents oraux, on est porté à croire comme le dit Camille VORGER que le slam constitue

> « Une porte ouverte à qui veut monter sur scène pour dire un poème, donnant voix et vie à ses propres mots au gré de son flow. Le moment slam se trouve délimité par quelques règles élémentaires, même si elles ne sont, au dire du fondateur Marc Smith, qu'un prétexte et une façon de mettre en avant la performance tout en ouvrant l'espace scénique à toutes celles et ceux qui veulent l'investir. » Camille VORGER (2011 : 244)

Dans le même ordre d'idées, Bernard HEIDSIECK, trouvant la poésie classique élitiste et académique, la qualifie d'une poésie « retirée de la société » et trop « enfoncée dans le livre ». Il plaide de ce fait pour sa redynamisation qui passe par

> « La reconnecter avec la société », de « faire faire au poème le chemin inverse en l'arrachant de la page pour la projeter vers le public ». Pour le poète, il s'agissait de prendre le texte à bras le corps pour le retransmettre physiquement afin de ré-oxygéner la poésie : de passive, la rendre active, lui restituer son énergie pour l'arracher à son sommeil, à ses coquetteries. Qu'elle devienne une danse, un « roulé-boulé ». Bernard HEIDSIECK (1988 : 20-23)

Cette pensée confirme sans doute l'étroite proximité qui existe entre le slam et la poésie classique. A ce propos, Saïdou LENGLENGUE & Sobzanga Edouard SAWADOGO (2023 : 283) n'hésitent pas à qualifier le slam de discipline hybride parce qu'ils remarquent que « Le slam est un art oratoire qui exploite les ressources poétiques et se clame avec ou sans un fond musical à travers une organisation scénique sous forme de performance. Il se rapproche ainsi de la poésie, de la musique et du théâtre ». En effet, l'un des axes principaux de la dimension fonctionnelle du slam est qu'il se présente comme la voix des sans voix. Son rôle primordial : dénoncer les inégalités, plaider la cause des marginalisés. Tel est son crédo et rien ne doit le distraire de sa périlleuse mais noble mission. Le slam se fait engagement et arme de combat comme le disent si bien Saïdou LENGLENGUE et Sogzanga Edouard SAWADOGO

> « En tant que mouvement slam, il a servi aux jeunes marginalisés à dénoncer les différentes tares (politiques et sociales) et à revendiquer l'égalité, l'équité et la justice. Le slam demeure de nos jours une arme de défense et la jeunesse qui a compris la forme de la parole et le rôle combien majeure de la communication dans les centres urbains n'hésite plus à donner de la voix pour éveiller et conscientiser. » Saïdou LENGLENGUE et Sogzanga Edouard SAWADOGO (2023 : 279)

C'est cette intention d'inverser la tendance qui anime le slam. C'est ce que Moumouni ZOUNGRANA clame quand il confesse que le slam est une

> « Poésie de la performance qui synchronise écriture, oralité et expression scénique, le slam est un art populaire qui se veut une tribune d'expression pour les sans voix, les opprimés et toutes les communautés marginalisées. Considéré comme la vox populi, le slam est une poésie engagée qui se caractérise par un langage familier fait de l'argot et de néologismes ; le but étant d'être accessible à tous. » Moumouni ZOUNGRANA (2024 : 54)

Comment donc, cet art engagé qu'est le slam en mooré intègre-t-il la lutte des peuples qui revendiquent leur souveraineté et quelle compréhension peut-on avoir de ce concept ?

2.La souveraineté

Le concept de souveraineté tire son origine de l'ancien français ''souverain'' qui procède du latin populaire *superanus* qui dérive de « super » (supérieur) et qui renvoie à l'idée de ''sur'', ''suprême'', ''au-dessus''. Cette définition trouve sa légitimité dans la vision de Raymond Carré de MALBERG qui soutient que la souveraineté renvoie à

> « La qualité de puissance d'un État qui ne connaît aucune puissance supérieure à la sienne au dehors, aucune puissance égale à la sienne au-dedans, […] d'une part en une absolue indépendance au regard des États étrangers, d'autre part en une absolue supériorité à l'intérieur de l'État. Ces deux conséquences de la souveraineté ne sont que deux aspects d'une seule et même qualité de l'État souverain. » Raymond Carré de MALBERG (1920 : 79)

Cette assertion de Carré de MALBERG (1920) permet de cerner la double facette interne et externe de la souveraineté. Ainsi, la souveraineté est dite interne lorsqu'elle est orientée vers les principes, règles et normes érigés pour une gestion rationnelle et apaisée des populations. Il est par contre question de souveraineté externe quand il s'agit d'affirmer ou de confirmer l'égalité, la puissance, la légitimé et la totale indépendance d'un Etat envers ses pairs. En ce qui concerne les auteurs qui ont marqué de leurs réflexions la théorie de la souveraineté, la présente étude retient trois principaux penseurs : Jean BODIN (1530-1596), Thomas HOBBES (1588-1679) et John LOCHES (1632-1704). BODIN est le précurseur de la théorie de souveraineté à travers *Les six livres de la République (1576, Livre I, chapitre VIII)*, où il perçoit en la souveraineté « la puissance absolue et perpétuelle d'une république ». Il est à retenir que c'est lui qui est à l'origine de la formalisation de la fonction législative. En référence à la loi, il affirmait que

> « Sous ceste mesme puissance de donner et casser la loy, sont compris tous les autres droits et marques de souveraineté : de sorte qu'à parler proprement on peut dire qu'il n'y a que ceste seule marque de souveraineté, attendu que tous les autres droits sont compris en cestui là : comme decerner la guerre, ou faire la paix : cognoistre en dernier

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

> ressort des jugemens de tous magistrats, instituer ou destituer les plus grands officiers : imposer ou exempter les sujects de charges et subsides : ottroyer graces et dispenses contre la rigueur des loix : hausser ou baisser le tiltre, valeur et pied des monnoyes : faire jurer les sujects et hommes liges de garder fidelité sans exception à celui auquel est deu le serment, qui sont les vrayes marques de souveraineté, comprises sous la puissance de donner la loy à tous en general, et à chacun en particulier. » Jean BODIN (1576 : 309)

La théorie de HOBBES (1588-1679) sur la souveraineté rejoint à peu près celle de son prédécesseur BODIN en ce sens que lui aussi prône pour une souveraineté absolue, inaliénable et imprescriptible. Cependant, la différence est que chez HOBBES, une condition est exigée pour l'abandon de l'obéissance du peuple entre les mains du souverain. Celle de la responsabilité du souverain de veiller à la sécurité et la paix des sujets. Cette version s'accommode-t-elle à celle de LOCKE ? Ce penseur semble être à cheval entre ses deux prédécesseurs. Le lien entre BODIN et LOCKE tient du fait que ce dernier conçoit aussi le pouvoir législatif comme le pouvoir suprême tel que l'envisageait BODIN. Aussi, un certain lien se dessine entre HOBBES et LOCKE parce que tous deux conditionnent la légitimité du pouvoir à un pacte entre peuple et souverain. LOCKE cependant ira bien plus loin parce qu'il considère le peuple comme société civile et non comme sujets. Le pouvoir appartient chez LOCKE au peuple qui s'auto gouverne à travers trois instances fondamentales que sont le législatifs, l'exécutif et le fédératif. Ainsi, la souveraineté chez LOCKE constitue le fondement de la politique libérale. A la lumière de la pensée de ces trois auteurs, trois principes fondamentaux s'avèrent importants pour qu'un Etat bénéficie d'une souveraineté véritable. Il s'agit en tout premier lieu du principe de la légitimité et de la légalité d'actions d'un Etat sur son territoire. Cela s'entend aussi par la reconnaissance de cet Etat par ses pairs comme le signale Sinaly KONATE et Mohammed BOULGHALAGH (2025 : 103) « La théorie de la souveraineté implique qu'un État peut librement exercer son autorité sur l'ensemble de son territoire. En outre, elle exige aussi la reconnaissance de cet État au-delà de ses frontières par d'autres États ». Le deuxième principe repose sur la non-ingérence qui implique qu'aucun Etat ne peut s'arroger le droit d'intervention et d'immixtion dans les affaires intérieures d'un autre Etat sans son consentement. Le troisième principe réside dans la garantie d'une protection sociale gage des libertés naturelles que prône LOCKE. Ces trois principes renforcent et éclairent l'idée de souveraineté, concept clé de cette étude. Cependant, comment un art de scène comme le slam en langue moore, peut-il contribuer à l'atteinte de cette souveraineté ?

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

3. Slam en moore et souveraineté

La souveraineté telle que perçue par les penseurs suscités laisse envisager tout d'abord une liberté d'action sur son territoire. Aussi, implique-t-elle une profonde aspiration à s'affranchir de toutes tutelles étouffantes et un engagement nourri à sortir son peuple de toute misère provoquée et entretenue par quelles que puissances que ce soit. Vu sous cet angle, un parallèle se dresse entre souveraineté et slam en moore.

3.1. Une communication de masse

L'expression consacrée "Non loti jeune" de l'artiste slameur burkinabè Dabross renvoie aux conditions de vie précaires des jeunes gens des quartiers spontanés de la ville de Ouagadougou. Par ce titre éponyme, le jeune slameur a fait le choix de la langue moore pour mieux s'adresser à son public. Pourquoi le choix du moore? Ce choix, loin d'être fortuit trouve son explication dans la volonté de l'artiste à avoir un contact authentique et sincère avec son auditoire. En effet, en Afrique de l'Ouest les langues locales constituent les principaux canaux de communication. Toutefois, il est rare de nos jours, du fait d'un certain nombre de motifs, de rencontrer dans les centres urbains des jeunes qui s'y expriment purement et aisément sans recours à des mots ou expressions français. Cette appréhension des langues locales par les jeunes serait en partie liée à l'héritage colonial qui a imposé le français comme langue officielle à un moment donné de l'histoire comme le constate Georges SAWADOGO

> « La dégradation de nos langues, il faut en convenir, date de l'époque coloniale où, subtilement, l'idéologie prédominante commencera par les humilier en les baptisant « langues indigènes » ou « vernaculaires », avant de les enterrer définitivement grâce à une interdiction formelle grossièrement imaginée et symbolisée : c'est l'origine du fameux et de l'affreux symbole, accompagné d'une sanction punitive à l'encontre des écoliers fautifs, c'est-à-dire ceux surpris en flagrant délit d'usage de leur langue maternelle. » Georges SAWADOGO (2004 : 254)

Cette réalité de l'histoire a milité pour la promotion du français en défaveur des langues locales, d'où le constat de Sayouba OUEDRAOGO

> « Au Burkina Faso, la langue française est la langue officielle consacrée par la Constitution du 02 juin 1991. Elle bénéficie de fonctions privilégiées car cette langue est héritée de la colonisation française. Aussi est-elle utilisée dans les services publics, privés et dans les médias. Dans le domaine éducatif, le français est considéré comme matière fondamentale et véhicule de l'enseignement des différentes disciplines. De ce fait, la langue française donc est omniprésente dans toutes les activités de la vie politique et économique du Burkina Faso. » Sayouba OUEDRAOGO (2021 : 361)

De ce fait, la maitrise des langues nationales au point de les utiliser comme matière d'œuvre artistique relève d'une gageure pour les jeunes. Dabross constitue une exception en ce sens qu'il manie avec dextérité et élégance le moore. Il s'agit en réalité pour lui, un choix pour une communication de masse dans l'espoir que son message touche le plus grand nombre de mélomanes Cette vision de l'artiste se trouve justifier parce qu'effectivement le moore connait plus de locuteurs que le français ou tout autre langue sur le territoire burkinabè. Ce qui est d'ailleurs attesté par Eliassa MONE qui renchérit :

> « Le mooré est une langue véhiculaire. Elle est présente dans tous les secteurs d'activités. On la retrouve par exemple au marché, dans l'administration, dans les familles. En somme, c'est une langue qui se retrouve dans le milieu familial formel et dans le milieu extra familial formel et informel […] Bien qu'il soit officiel, le français

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

> est généralement réservé à une certaine élite de la société en ville. Par conséquent, le mooré qui est la langue véhiculaire locale s'impose à tout point de vue dans la communication urbaine. Cette situation est due au nombre croissant de locuteurs de cette langue. En effet, la langue nationale mooré occupe un pourcentage de 77,5% dans les usages dans la ville de Ouagadougou. » Eliassa MONE (2011 : 71)

MONE (2011) confirme donc la thèse de Dabross qui espère par le moore toucher le plus grand nombre. Ainsi, slam en moore et souveraineté ont le même combat : celui de la liberté et de l'épanouissement de leur peuple. Lequel défi ne saurait être relevé sans une communication de sincère et de proximité avec les masses. C'est le combat choisit par Dabross quand il allie humour et rhétorique en moore pour toiser la précarité du vécu dans les habitats spontanés de Ouagadougou. Illustration :

27- Tõnd sã n paam buuzi piig dare
28- Roog yaa limyɛɛre,
29- Tɪ kamb kɪdemd tɪ b baab ninga roogã valɛɛre
30- Tɪ mam yaool n mi m sũurẽ tɪ roogã kõn ta vẽer ye
31- Ralla m foos tãn-koɛm t'a pusgrã ka be neer ye.
27- Le jour où on a une bougie de cinquante francs
28- La maison est toute éclairée
29- Les enfants jubilent parce que leur père a mis la maison en valeur
30- Tandis que moi je suis convaincu que la maison ne tiendra pas jusqu'à l'année prochaine
31- Il faudrait que je prévois des briques car la fissure ne présente pas bien.

A travers le moore, le slameur Dabross communique avec un public important parce que son message est accessible au plus grand nombre contrairement au français. Il séduit encore plus son auditoire car le moore crée une relation de complicité avec le public.

3.2 L'appel à une renaissance culturelle

La question de l'émergence socio-économique de l'Afrique fait débat depuis les indépendances du continent dans les années 1960. Les théories et programmes sont restés malheureusement inadaptés au contexte africain du développement au point de susciter des interrogations légitimes selon Taladi Narcisse YONLI :

> « Les interrogations fusent de partout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique. Ainsi, les interrogations suivantes sont-elles légion : le développement en Afrique serait-il en faillite ? (Amin, ibid.), l'Afrique « peut-elle partir ? » (Meister, 1966), « Et si l'Afrique refusait le développement ? » (Kabou, 1991), « À quand l'Afrique ? » (Ki-Zerbo, 2003), « l'Afrique est-elle condamnée à rester pauvre ? (Eastery, 2006). Autant d'interrogations pour cerner le « mal développement » du continent. » Taladi Narcisse YONLI (2020) :

Tel un bourbier, l'Afrique se débat mais difficile de s'extirper de ce cercle vicieux après tant d'essais. A lorsque l'Europe elle, d'un seul coup d'essai comme par magie a réussi sa croissance à la suite de son effondrement après la seconde guerre mondiale selon le rappel de Taladi Narcisse YONLI :

> « Le Plan Marshall, a permis aux économies européennes de sortir de l'ornière après les affres de la guerre. Ce plan a été le pivot de la relance économique de l'Europe d'après-guerre qui a su tirer son épingle du jeu. Car à la suite du Plan Marshall, intervenu en 1947, apparaissent les « Trente Glorieuses » ou la gloire de l'économie européenne, trente ans après la fin de la seconde guerre mondiale. » Taladi Narcisse YONLI (2020)

Une question légitime se pose alors, pourquoi l'Europe d'un seul coup d'essai a réussi et l'Afrique de moult et perpétuelles manœuvres n'y arrive point ? La métaphore de Taladi Narcisse YONLI (2020) est plus qu'évocatrice. Pour lui en effet, l'Afrique tel un arbre doit impérativement recourir à ses valeurs et potentialités internes pour son développement. L'analogie à l'arbre tient du fait que ce dernier pour vivre utilise d'abord premièrement ses racines pour puiser l'eau et les éléments nutritifs indispensables à sa survie. Sans cet exercice interne, la vie de la plante est hypothéquée. C'est après cette opération en son sein que l'eau et les nutriments remontent pour nourrir le reste de la plante jusqu'aux feuilles qui alors, recourent ensuite au soleil et à l'oxygène pour son épanouissement. Cette vision rejoint celle de Joseph KI-ZERBO (2007 : 107) pour qui « le développement sera endogène ou ne le sera pas » et que le développement endogène constitue « une alternative sans alternative ». Le slam en mooré s'inscrit dans cette dynamique parce qu'il donne le ton d'un retour aux valeurs endogènes. Dabross dans cette nouvelle dynamique souverainiste invite sa génération à une réappropriation des réalités culturelles endogènes, fondement d'une émergence véritable. Le recours aux proverbes africains par l'artiste en est une illustration :

1. ***Sẽn wẽg-a ra-wẽengã zugã la sẽn nodg a ninã***

C'est ce qui a déformé la tête qui a aussi écarquillé les yeux.

2. ***Sẽn tar-b sɩdb n tʋʋte***

N'est enceinte que celle qui a connu un homme.

3. ***Koob no-koeemd na wẽ sẽoog tɩ wãk rɛga***

La maîtrise des travaux champêtres ne se discute pas en saison hivernale devant la daba.

4. ***Ad nin-tɩrg yaa ned fãa neda***

Une bonne personne est l'ami de tous.

5. ***Wẽnd na yiis yõngr lɩngẽ***

Puisse Dieu sauver la sourie qui est entrée dans la gourde.

Le recours aux proverbes est une invite subtile à se réapproprier les valeurs culturelles endogènes. C'est le seul socle sûr sur lequel tout désir de croissance pourrait se projeter.

3.3. Le combat d'une jeunesse

La jeunesse constitue le cœur du développement d'une nation a-t-on coutume de dire. Chaque génération portant les idéaux et les engagements de son temps, il appartient aux générations actuelles de redessiner l'histoire par un réel sursaut patriotique. Cette vision invite la jeunesse à prendre à bras le corps son destin. Il lui est impératif de s'affirmer dans

Akofena Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

la lutte consciente et déterminée pour l'éveil des consciences et pour un changement radical de la vie sociale et politiques. Pour ce faire, qu'elle souffre de porter sa croix et d'oser amorcer avec courage et dignité le sentier du développement. Pour paraphraser J. Ki-Zerbo, nous disons que "le développement sera en la jeunesse et par la jeunesse ou n'en sera pas". Pour ce faire, il faut une jeunesse consciente et déterminée parce que comme l'a si bien dit le Président Thomas SANKARA « L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas qu'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir. Seule la lutte libère »[3]. A ce propos, Rimtalba Emmanuel OUEDRAOGO premier ministre du Burkina Faso lors du forum des jeunes entrepreneurs et investisseurs a laissé entendre que

> « Les jeunes doivent oser sortir des sentiers battus, oser s'affirmer avec dévouement, discipline et patriotisme par leurs idées, leur courage et leur travail pour être le porte flambeau d'un Burkina nouveau. Le gouvernement, conscient des besoins d'accompagnement, travaille à créer les conditions propices à l'entrepreneuriat des jeunes dans les domaines de la formation de qualité, l'accès au financement, des infrastructures fiables et de la mise en place d'un cadre légal qui protège et encourage l'innovation. » L'Express du Faso (7 février 2026)

C'est donc l'expertise national à travers l'engagement fort de sa jeunesse sous l'impulsion de ses dirigeants qui donnera une lueur d'espoir au peuple longtemps emberlificoté, manipulé et exploité par des tiers. Ainsi, Dabross incite ainsi la jeunesse à l'action quand il énumère avec humour et sarcasme les luttes quotidiennes pour la survie des habitants des quartiers spontanés.

1- M ye m saam-dãmb baoobã talla pãnga
2- N koos lotori n yi be n tɪ pɛg mui-laase
3- gardyẽemd yʋngo, wĩntoog n tɪ koos konkond Bõensyaare
4- M ye m saamb yii zakẽ n bas n yɪ montr reparatɛɛre
5- Yʋʋm pis-naas Waogdgã tɪ b raa bõang sarɛte
6- N le zĩnd beenẽ n da no-loti n paase
7- Wã ya n ka modgr tɛk-tɛka
1- L'activité professionnelle de mon père a été remarquable
2- Après avoir été vendeur de loterie, il était laveur de plats de riz
3- Du gardiennage, il a été vendeur de boites à Boinsyaré
4- Mon père a quitté la maison pour se retrouver réparateur de montre
5- Après quarante ans à Ouagadougou il a pu s'acheter une charrette
6- Puis il s'est aussi acheté un terrain non loti
7- N'est-ce pas un grand effort?

[3]Thomas SANKARA : Extrait de son Discours à l'ONU le 4 octobre 1984. Consultable sur https://academia.hypotheses.org/19607.

Ceci pour pour dire qu'aucun sacrifice n'est de trop pour amorcer le noble et honorable sentier du développement national. C'est l'engagement fort de la jeunesse sous l'impulsion de ses dirigeants qui donnera une lueur d'espoir au peuple longtemps emberlificoté, manipulé et exploité par des tiers.

3.4. Le combat pour une protection sociale

Le rôle primordial du slam, c'est dénoncer les inégalités, plaider la cause des marginalisés. Il incarne de ce fait une satire qui use de l'humour, de l'ironie, du sarcasme pour caricaturer les vices et les tares d'une société marquée par des intérêts égoïstes. La souveraineté est partie prenante de cette stabilité intérieure, de l'ordre social, de la liberté et du bien-être harmonieux de l'homme. Pourtant, cette liberté si fondamentale à l'hommes est tributaire d'une justice sociale incarnée dans le partage des biens et des richesses du pays. Conscient de la pertinence de la question, le Centre d'Information et de Documentation Citoyennes/CIDOC (2023) du Burkina Faso a mené des réflexions autour de sa politique nationale de sécurité sociale (PNSS) afin de se doter des stratégies idoines pour un équilibre social réel et inclusif. Son fondement est que

> « L'élaboration d'une Politique de Sécurité Nationale (PSN) au Burkina Faso est une nécessité et une exigence, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire depuis avril 2015, marquée par des attaques terroristes et des conflits communautaires provoquant des déplacements massifs de populations à l'intérieure du pays et une crise humanitaire. Ces événements mettent en lumière les vulnérabilités structurelles et les lacunes dans l'organisation et les capacités de la nation. Afin de répondre à ces défis et en application des recommandations du Forum national sur la sécurité qui s'est tenu à Ouagadougou du 24 au26 octobre 2017, le gouvernement a décidé de mettre en place une commission pluridisciplinaire d'élaboration de la Politique nationale de défense et de sécurité. » (CE- PONADS) par le décret N°2018-1161 du 19 décembre 2018 et l'arrêté N°2019-0377 du 14 mai 2019. Loi n°006-2023/alt relative à la sécurité nationale (2023 : 2)

La pertinence de la question n'est plus à démontrer. Ainsi, en créant des opportunités d'insertion sociale par la mise en place de politiques adaptées, inclusives et innovantes, l'équité devient un rempart à la stabilité intérieure et participe de ce fait à consolider la sécurité nationale. La banque mondiale pour l'emploi et la protection sociale (2024) précise dans son rapport qu'

> « Un système de protection sociale bien conçu aura un fort impact sur le long terme, en réduisant les inégalités et l'exclusion, en offrant plus de chances à tous et en contribuant à lutter contre la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, au profit tout particulièrement des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Les instruments de protection sociale : assurance sociale, assistance sociale, programmes d'insertion professionnelle et économique, etc., jouent un rôle essentiel en aidant les individus, et en particulier les femmes, à accéder à des emplois de meilleure qualité. Ils permettent aussi aux individus de gagner en productivité et aux familles d'investir

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

> dans la santé et l'éducation de leurs enfants, tout en favorisant la sécurité alimentaire et en protégeant ceux qui vieillissent. » Groupe Banque Mondiale (2024)

Le slam en moore est dans cette dynamique parce qu'il se fait solidaire de la condition des couches vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Dans ce sens, il décrie les conditions de vie précaires et déshumanisantes qui ôtent aux populations leur humanité. C'est dans ce sens que l'artiste slameur Dabross critique la mauvaise politique sur la santé au Burkina où, des moustiquaires censées lutter contre le paludisme arrivent après que le mal ait sévit à répétition. Il condamne cela avec la dernière énergie :

27- Tõnd no-loti wã kisg yaa sẽoog wakato
28- A sã n kẽ woto, f yam la f koos f weef n deeg bato
29- Tɩ pali me leb kɛɛng n dõb tɩ b bas n kõ yẽ
30- Mustikɛɛr dãmbã pʋtame yẽ
31- La ralla f bẽ, n lebg bẽ
32- Hali n wa ka le tõe n bẽ, tɩ b yaool n wat ne
33- Rẽ fãa kɩtame tɩ tõnd no-lotiẽ wã kisg yaa sigri

27- Notre grande difficulté dans les non-lotis c'est la période hivernale
28- Dès qu'elle s'installe, tu as le sentiment de troquer ton vélo contre un bateau
29- Et pendant ce temps le palu aussi vous guête
30- Les mousticaires en tout cas font l'objet de don
31- Mais il vous faut être malade, encore refaire la maladie
32- Au point de ne plus en pouvoir avant qu'ils n'arrivent
33- Ce qui fait que notre hantise c'est l'hivernage

Les bonnes conditions de vie sont un gage pour la souveraineté interne. La sécurité sociale constitue le garant d'une vie paisible et harmonieuse offrant un équilibre au sein de la société. D'où l'interpellation du slameur sur les mauvaises conditions de vie des habitants des quartiers périphériques.

3.5 La cathartique du refus

Les réformes politiques et institutionnelles proposées à l'Afrique depuis la colonisation jusqu'à l'heure actuelle n'ont pas pu résorber la problématique du sous-développement. Au vu de tout ce précédant infructueux, les pays dits du Sahel (Mali, du Burkina Faso et du Niger) ont fait le choix d'assumer leur destin. En effet, face à l'incapacité des puissances militaires françaises et internationales à venir à bout du terrorisme qui sème la terreur dans le Sahel, l'alliance des Etats du sahel (AES) a pris la responsabilité de se débarrasser d'un allié jugé peu engagé comme le signalent Sinaly KONATE et Mohammed BOULGHALAGH :

> « Face à la persistance de la crise sécuritaire que traversent le Mali, le Burkina Faso et le Niger depuis une décennie, ces pays n'ont eu d'autres choix que de prendre leur destin en main. L'Alliance des États du Sahel (AES) a été créée par la convention de

> Liptako Gourma dans le but de satisfaire les besoins fondamentaux de ces nations. En effet, malgré la présence forte des forces internationales, la situation sécuritaire ne faisait qu'empirer dans ces zones. Il faut d'ailleurs souligner que l'existence même de ces trois États était déjà remise en cause. » Sinaly KONATE et Mohammed BOULGHALAGH (2025 : 101)

Cette volonté politique de s'affranchir de la tutelle française va se matérialiser par plusieurs actes concrets tels que la demande de retrait des troupes françaises du sol burkinabè le 18 janvier 2023, la dénonciation des accords d'assistance militaire technique de 1961 avec la France en mars 2023. Dans le même ordre d'idée, le 6 décembre 2023, le Burkina Faso réaffirme sa volonté de promouvoir son identité culturelle à travers un projet de loi visant l'érection de ses langues nationales (moore, dioula, fulfuldé et gulmacema) en langues officielles. Le français devenant alors une langue de travail. Ces réformes viennent marquer le choix des dirigeants et du peuple burkinabé de mettre fin à une tutelle inopérante et infructueuse de plusieurs années. Cette rupture est qualifiée de cathartique parce qu'elle constitue une bouffée d'oxygène pour les peuples du Sahel. En effet, la tutelle coloniale et néocoloniale n'a guère été salutaire pour les pays du Sahel. Au contraire, cela a milité en faveur de la paupérisation des populations, la fragilisation du tissu social, la mal gouvernance entretenue par une corruption indescriptible et à la perte d'identité du pays comme le révèle si bien Madeleine KONKOBO/KABORE :

> « Classé aux derniers rangs des pays les plus pauvres de la planète, le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés avec un produit intérieur brut par habitant estimé à 4,9 dollars par an en 2011. Le pays occupe le 181e rang sur 187 avec un indice de développement humain de 0.388 (PNUD, 2014). Avec des ressources naturelles très limitées, le pays à l'image de certains pays asiatiques comme le Japon et la Corée, doit se tourner vers ses ressources humaines pour s'assurer un développement harmonieux et durable. » Madeleine KONKOBO/KABORE (2016 : 142)

Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Sans ce refus en effet, il est certain que l'essor économique et l'épanouissement social tant attendus ne seront jamais une réalité. Comme l'a si bien dit le président Thomas SANKARA « L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir. Seule la lutte libère ». De ce fait, le slam en moore donne le ton du refus de l'assimilation de la langue française et de sa culture imposée. Le slameur Dabross par sa langue maternelle qu'est le moore montre à la face du monde sa fierté d'être burkinabé, confirmant ainsi son identité africaine dont il défend les valeurs. La cathartique du refus est bien illustrée par le "NON" du peuple burkinabè à autoriser un troisième mandat au président Blaise Compaoré en 2014. Dabross en fait le rappel :

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

37-A Bɪlɛɛs loogrã dare
38- Tõnd yãa nebã sẽn kao butigsã n nogd teedã yaare
39- Tɪ mam wẽneg n ges m yak tɪ tõnd kõ taab siyãlle
40- N bool a Yisaak t'a wa koeeg ne bõang sarɛte
41- Tɪ tõnd vu muiyã n pids-a n na n yage
42- Hal n kuus la d pãbd nug-poagse
37-Le jour du depart de Blaise
38- Nous avons contaté que des gens dévalisaient des boutiques entières
39- Moi et mon voisin nous sommes donner un signal du regard
40- Et Issaka est arrive avec une charrette à notre appel
41- ESt nous avons pris la clé des champs après l'avoir rempli
42- Puis nous rentrions chez nous sous des ovations

La souveraineté implique donc l'épanouissement du peuple à travers la responsabilité de ses dirigeants. Lorsque ce pact social n'est pas respecté, il est du devoir du peuple de se mobiliser pour renverser la tendance comme cela a été le cas au Burkina lors de la tentative de modification de l'article 37.

Conclusion

Le slam, un concept et un art de la scène de type nouveau interpelle à plus d'un titre la jeunesse africaine. Alliant à la fois écriture et oralité, poésie et performance scénique, le slam émerveille tant par ses thématiques que son esthétique qui émanent à la fois de la versification et des ressources orales. Perçu comme une passion pour les uns, il prend l'allure d'une arme de combat pour les autres. Qualifié de *vox populi*, le slam se fait l'écho des misères sociales. Ainsi, le beau et le bien dire du slam ne passent pas inaperçus. Au contraire, ils marquent soit par leur beauté ou leur thématique les esprits. C'est le cas du slam en moore qui, au-delà de ses qualités artistiques décrie le sous-développement persistant et milite pour une souveraineté véritable du Burkina Faso. Ainsi, par le choix de sa langue maternelle, l'artiste slameur mooréphone Dabross s'engage par son talent à réclamer une indépendance et une autonomie véritable pour son pays. Pour ce faire, il opte pour une communication de masse accessible à ses compatriotes et invite de ce fait ses congénères à une renaissance culturelle qui les affranchisse du néocolonialisme. A travers son titre *"non lotis jeune"*, l'artiste se fait l'icône d'une jeunesse consciente et engagée capable de mettre son art au service de son peuple. Ainsi, se bat-il pour une protection sociale qui hisse son peuple au-delà de cette misère déshumanisante. Pour ce faire, le slameur exhorte tout le peuple à s'engager parce qu'il incarne la fin et le moyen de ce combat libérateur où le refus de la domination constitue un impératif.

Références bibliographiques

Bodin J. (1576). *Les six livres de la République*. Paris : Jacques du Puys. Libraire Luré.
Cabot J. (2017). La scène ouverte de slam : dispositif, situation, politique, in *Performances poétiques*, Editions nouvelles Cécile Defaut, Lormont, pp.79-101.

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

Carré de Malberg R. (1920). *Contribution à la théorie générale de l'État*, vol. I, Paris, Sirey.

Heidsieck B. (1988). Domaine musical et poésie sonore. In *Karlheinz Stockhausen*. Paris-Lausanne. Festival d'automne/Contrechamps. pp. 20-22.

Ki-Zerbo J. (2007). *Repères pour l'Afrique*. Dakar Fann, Editions Panafrika-Silex/Nouvelles du Sud.

Konaté S. & Boulghalagh M. (2025). L'Alliance des États du Sahel (AES) : Fruit de l'échec de la communauté internationale. In *Revue internationale de la recherche scientifique*. Maroc. Vol. 3. No. 1. pp. 100-119.

Konkobo/Kaboré M. (2016). Education et développement au Burkina Faso. *Sciences et Techniques, Sciences naturelles et agronomie*. pp.141-155.

Lenglengué S. & Sawadogo S. E. (2023). L'hybridité du slam burkinabè. *In Akofena* n°008, Vol.2, pp .279-286

Loi n°006-2023/alt relative à la sécurité nationale

Moné E. (2011). L'avenir des langues minorit aires en milieu urbain : cas du bisa dans la ville de Ouagadougou. Mémoire de maîtrise. Département de linguistique. UFR/LAC, Université de Ouagadougou.

Ouedraogo S. (2021). Langage argotique et positions des encadreurs pédagogiques de français au Burkina Faso : quelles propositions didactiques et pédagogiques ? In *Akofena* n°004. Vol.3. pp. 361-366

Sawadogo G. (2004). Les langues nationales à l'école burkinabè : enjeux d'une innovation pédagogique majeure. In *Repères* n°29. pp. 251-260.

Traoré O. (2026). Entrepreneuriat et souveraineté économique : A Bobo, la jeunesse en ordre de bataille. L'Express du Faso, L'Afrique en mouvement, en question [En ligne], https://www.lexpressdufaso-bf.com/entrepreneuriat-et-souverainete-economique-a-bobo-la-jeunesse-en-ordre-de-bataille/ consulté le 7 février 2026.

Vorger C. (2018). « Slam » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [En line], https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/slam. Consulté le 3/03/2026.

Vorger C. (2011). *Poétique du slam : de la scène à l'école. Néologie, néo styles et créativité lexicale*. Thèse de doctorat. Université de Grenoble.

Yonli T. N. (2020). Le développement endogène, telle la vie d'un végétal. Penser le territoire comme acteur de développement. In *L'Afrique en mouvement, en question* [En ligne]. URL : https://doi.org/10.58079/qjyn.

Zoungrana M. (2024). *Le slam en moore de Bagayan ou l'émergence d'une poésie urbaine contemporaine dans la littérature orale moaaga*. Harmattan Burkina.

Akofena
Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0